

Conseil d'école extraordinaire

4 juin 2020

Personnes présentes :

Frédérique LEPLEUX, Anne COSTA, Christiane GIRARD, Sabine AMRI, Paul EDINGER (enseignants), Gabin MAUGARD (Conseiller Municipal) Sylvie CORNU-DUBOIS (référente école), Amélie HERGAS-TERUEL, Alice BEAURUELLE, Benoît RAOULX, Céline LEULLIER, Muriel CLAVURIER-TRIQUENEAUX, (représentants des parents d'élèves), Sylvie Blaizot (DDEN), Frédéric PERNOT (directeur de l'école).

Personnes excusées :

Dominique PLE (IEN), Morgane MANSART (Coordonnatrice éducation Ville de Caen) Serge FRIGOUT, Laure IBAZIZENE, Marie-Laure JAMES, Béatrice LEROUVILLOIS, Caroline ALLEAUME, Sylvie BOMPAIN, Elsa CALLAUX, Natacha LE SCRILL, Emmanuelle LESECCQ, Clémence GALLERET, Nathalie LAIRY (enseignants) Valérie PESNEL et Patrick ROCHER (AESH), Servane LE PRIELEC, Gloria KRAEMER, Marie LEMAITRE-BOLOT, Marie THUMMEN, Jean-Luc DENIS, Marion LHERMITTE, Marion JEANNE, Rupa RAOULX, Flora ASSIMINGUE (représentants des parents d'élèves)

Ce conseil d'école a été organisé de façon hybride, dans le respect du protocole sanitaire. 15 personnes ont pu être présentes : 5 parents, 5 enseignants, 1 place pour l'IEN, 2 pour la mairie et 1 pour la DDEN. Pour les autres membres, le suivi à distance prévu n'a finalement pas pu être mis en place en raison de problèmes techniques.

- Bilan de la gestion du travail pendant la période de confinement

Le jeudi 12 mars dernier, le Président de la République annonçait la fermeture des écoles à partir du lundi 16 mars. Nous apprenions peu après le confinement, à partir du 17 mars, pour une durée indéterminée.

Pour autant, il fallait poursuivre le travail avec les enfants, maintenir le lien avec les familles et assurer le suivi administratif (admissions au collège, inscriptions...). Le tout dans un contexte où, au niveau personnel (pour les familles et les enseignants), tout était à réorganiser.

Le travail de classe : Le premier objectif a été de recréer un nouveau lien avec chacune des familles. Un recensement des adresses mails et des numéros de téléphone a été fait, et un premier contact a été recherché le 16 mars par les enseignants pour les familles de leurs élèves. Une page « informations » a été mise en ligne sur le site de l'école (3800 visites depuis le 12 mars).

S'en est suivie une phase de tâtonnements au niveau du travail. Le fait de ne pas connaître la durée de l'éloignement a rendu complexe la planification du travail. Révisions ? Nouvelles notions ? Comment faire en maternelle ? Comment remplacer la relation « en présentiel » ? Un certain nombre de familles ont fait remonter leurs difficultés, liées à la quantité de travail, à la difficulté pour les enfants de se concentrer hors du cadre de l'école. La place du parent comme rapporteur de la parole de l'enseignant n'a pas été simple à vivre. L'équipe enseignante a rapidement fait passer des messages d'apaisement, de réduction de la quantité de travail demandée.

Jusqu'aux vacances de printemps, la situation s'est apaisée, et des habitudes se sont mises en place. L'organisation du travail a été différente selon les classes : échanges par mails, mise en ligne de travaux sur le site de l'école, utilisation du téléphone, remise de travaux en main propre à l'école. Sur les 331 élèves de l'école, une petite dizaine d'enfants n'a pu être jointe, pour des raisons différentes (coordonnées transmises inexactes, pas de réponse à nos sollicitations, RDV proposés à l'école restés sans réponse). Le système d'échanges de travail par courrier mis en place par la Poste n'a pas bien fonctionné (délai de 10 à 15 jours entre l'envoi et la réception des travaux par les familles).

En maternelle : il a fallu inventer nouvelle façon de faire, en impliquant les familles. Cette expérience a été très enrichissante, les retours ont été variés (audio, vidéo, photos, dessins...). Deux classes ont eu beaucoup de retours, deux autres en ont eu très peu.

Pendant les vacances, la DSDEN a mis en place un stage de soutien scolaire à distance pour les enfants de CP-CE1 les plus éloignés de l'école. Mme Lerouillois et M. Edinger ont ainsi pris en charge 7 enfants, pendant la seconde semaine. Le seul mode de travail possible (par téléphone) s'est avéré être peu efficace.

Au retour des vacances, certains enseignants ont noté un relâchement. Cela a été plus dur aussi pour les familles, notamment pendant le mois de mai, après la première rentrée du 12 mai. Des enfants ont mal vécu le choix familial de rester à la maison, alors que l'école était ouverte.

Les classes à horaires aménagés et la Section Internationale ont fonctionné à distance, en utilisant les outils numériques.

Après quelques semaines de reprise du travail, les enseignants constatent des écarts entre les enfants qui ont pu travailler pendant le confinement et les autres. Les enfants non francophones ont perdu une partie de leurs acquis. Ceci dit, la période de confinement (aux deux-tiers de l'année scolaire) aurait été plus problématique s'il elle avait eu lieu au premier trimestre, notamment pour les classes de cycle 2.

Les familles présentes lors de Conseil remercient l'équipe pour le travail fourni pendant cette période. Selon eux, cette période d'éloignement a permis de mesurer l'importance de l'école et le travail de l'enseignant. L'équipe enseignante constate que les liens avec les familles se sont resserrés, et remercie les familles pour les nombreux messages d'encouragements reçus.

Le suivi administratif : pendant la période de fermeture de l'école, le suivi administratif a été assuré principalement à distance, par mail ou par téléphone. Des permanences à l'école ont été assurées. La page « informations aux familles » du site et la communication mise en place au niveau des classes ont été des facilitateurs. Concernant les projets pédagogiques (voir compte-rendu du Conseil du 10 mars 2020) : ils ont tous été reportés, ou annulés. Des remboursements ont pu avoir lieu.

- **Présentation des modalités d'accueil et de travail jusqu'à la fin de l'année scolaire**

Le gouvernement a annoncé le 29 avril la réouverture des écoles le 12 mai, pour les GS, CP, CM2. Le lendemain, nous avons appris que, à Caen, tous les niveaux seraient concernés par la reprise.

Un sondage a été mis en ligne pour évaluer le nombre d'enfants qui seraient de retour à cette date. Ce sondage précisait qu'une seconde consultation serait faite, pour un retour le 2 juin. Le protocole sanitaire a été publié le 3 mai. M. Maugard, conseiller municipal, demande aux familles leur ressenti par rapport à ce premier sondage. Il apparaît que le choix a été difficile à faire pour les familles, qui devaient se décider avant même d'avoir des réponses sur les questions d'organisation et de respect du protocole. Un sentiment de réouverture dans la précipitation, partagé par l'équipe enseignante, est associé à cette reprise.

Une fois le sondage clos, l'équipe enseignante s'est réunie, le lundi 4 mai. La priorité a été de penser au bien-être des enfants, pour qui l'école doit rester quelles que soient les circonstances un lieu d'épanouissement et de sécurité. Une organisation des groupes a été faite, puis transmise à la Direction Académique. Cette organisation était contrainte par le protocole sanitaire, imposant une limite à la taille des groupes : 10 en maternelle, et 15 en élémentaire. Cette organisation a été validée le jeudi 7 mai, et transmise à la Mairie de Caen. L'« organisation sanitaire » a été imaginée par l'équipe enseignante et mise en place. L'équipe pédagogique a le sentiment de s'être trouvée seule, concernant la réorganisation des espaces, les déplacements de mobilier, l'installation de barrières ou de sens de circulation dans et aux abords de l'école. M. Pernot regrette qu'aucune validation du protocole proposé n'ait pu être établie avant la réouverture. M. Maugard précise que beaucoup d'efforts ont été faits de la part de la mairie, en termes d'organisation, de ménage, de communication. Les achats de virucides, thermomètres numériques, essuie-mains, ainsi que les charges de personnel (animation, entretien) ont été importantes.

Le matin du 12 mai, 47% des élèves étaient de retour à l'école. Suite la proposition de Mme Blaizot, DDEN, un groupe de parents élus s'est rendu disponible pour observer cette reprise, en élémentaire et en maternelle. Un débriefing a été fait le soir même, pour optimiser l'organisation, et faire remonter les questions. Les enfants ont bien vécu cette reprise. Ils ont montré une faculté d'adaptation impressionnante, dès le plus jeune âge.

Le second sondage a été mis en ligne le 19 mai, pour préparer la seconde reprise du 2 juin.

Evolution des effectifs depuis le 12 mai 2020																
Classe		TPS-PS	PS-MS	MS-GS	GS	CP	CP-CE1	CE1 HA	CE1-CE2	CE2 HA	CE2-CM1	CM1 HA	CM1-CM2	CM2	CM2 HA	total
12 mai	Elèves présents	9	4	12	12	13	11	15	15	15	8	16	10	8	16	164
	Pourcentage par rapport à l'effectif total	37%	15%	50%	50%	65%	52%	68%	62%	62%	31%	67%	45%	31%	67%	47%
2 juin	Elèves présents	17	22	20	21	20	15	21	18	21	20	20	15	17	22	269
	Pourcentage par rapport à l'effectif total	71%	92%	83%	88%	87%	71%	96%	78%	88%	77%	83%	68%	65%	92%	81%

Le 2 juin, l'école a accueilli environ le double d'enfants, par rapport au 12 mai. Une réorganisation de toutes les classes a dû être faite en amont. La difficulté principale a été de trouver une organisation pour la maternelle, où 80% des enfants devaient revenir dans un bâtiment où le nombre d'espaces disponibles est limité. Il a été décidé, par une concertation entre l'école, la Direction de l'Éducation de la Ville de Caen et la DSDEN, de mettre en place un accueil scolaire 2 jours par semaine, et de réserver l'accueil périscolaire aux familles prioritaires (voir courrier de M. le Maire).

Organisation de la semaine pour les enfants															
Classe		TPS-PS	PS-MS	MS-GS	GS	CP	CP-CE1	CE1 HA	CE1-CE2	CE2 HA	CE2-CM1	CM1 HA	CM1-CM2	CM2	CM2 HA <u>total</u>
Du 12 au 29 mai	Heures d'apprentissage par semaine	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	12	24	24	12
	Heures d'activités périscolaires											12			12
Du 2 juin au 3 juillet	Heures d'apprentissage par semaine	12	12	12	12	12	24	12	24	12	12	12	12	24	12
	Heures d'activités périscolaires	12	12	12	12	12	24	12	24	12	12	12	12	24	12
		0	0	0	0										

Classes Instrument : Le Conservatoire restera fermé au public jusqu'à la rentrée prochaine. La poursuite du travail individuel et collectif se poursuit donc comme pendant la période de confinement. Les spectacles de fin d'année sont annulés.

Section Internationale : le protocole sanitaire implique une limitation des déplacements et du brassage des enfants : il n'a pas été possible de reprendre le fonctionnement habituel de la section. Mme Alleaume et les enseignants de l'élémentaire ont mis en place une organisation sur la base d'une co-intervention dans les classes des enfants. Le travail à distance se poursuit avec les enfants qui ne sont pas revenus à l'école.

- Questions des parents d'élèves

Cantine : question sur la quantité : Le grammage posait question les premiers jours de la reprise. Il a été revu à la hausse. Cette modification nécessite quelques jours (délai de commande supplémentaire).

Possibilité d'un retour des repas chauds d'ici la fin de l'année ?

Il n'est pas possible de servir des repas chauds hors des réfectoires. Cela ne paraît pas réalisable car il faudrait augmenter considérablement le temps de la pause méridienne (plus de services de cantine et désinfection du réfectoire après chaque service pour répondre aux contraintes sanitaires). De plus, une partie de l'équipe de restauration a été réaffectée sur des tâches d'entretien, limitant d'autant plus la marge de manœuvre.

Pourquoi les tarifs n'ont-ils pas été baissés ?

La qualité peut différer de ce qui existe en temps "normal", les packagings individuels rendus nécessaires par le protocole sanitaire contribuent à alourdir le prix du repas global et à ne pas en modifier le tarif, déjà supérieur au prix réel. Les charges de personnels sont intégrées au calcul du tarif de la cantine. Celui-ci s'ajoute au prix des denrées. Le choix de la ville se porte vers la sélection de produits de qualité (bio et circuits courts) plutôt qu'une recherche du moindre coût.

Les enfants peuvent-ils venir avec leur panier repas ? Non, pour des raisons sanitaires (rupture de la chaîne du froid, pas de traçabilité en cas d'intoxication alimentaire). Les enfants ont la possibilité d'apporter leur gourde, malgré le risque de propagation de microbes s'ils jouent avec ou se la prêtent entre eux.

Quid des activités proposées par les animateurs de la mairie : quelles sont-elles ?

Des ETAPS (éducateurs sportifs) sont à l'école, et proposent des activités sportives (course d'orientation, hockey..). Des animateurs complètent l'équipe, et proposent des activités variées, et des temps d'étude.

En maternelle, les enfants ont accès à la salle de motricité réaménagée en salle d'activités type « centre de loisirs », ainsi qu'à la petite BCD. L'utilisation de la cour est privilégiée. Les enfants ont la possibilité, sur le temps scolaire et périscolaire, d'apporter leur vélo-trottinette-draisienne personnel. Ceux qui n'en ont pas utilisent le matériel de l'école. Cette organisation permet aux enfants de développer leurs compétences motrices et d'être en activité à plusieurs, le tout en respectant tant que faire se peut la distanciation.

Pouvons-nous envisager des activités en dehors de l'établissement ?

Oui, cela a lieu depuis le 12 mai. Concernant les autorisations de sortie sur ces temps, il n'y a pas de formulaire, ni d'autorisation spécifique. Les familles peuvent recevoir un courrier d'informations émanant de la référente ou simplement prendre connaissance de la sortie par voie d'affichage à l'entrée de l'école.

Conservatoire : est-il possible d'organiser des cours à l'école ?

Non, le CRR n'est pas en mesure de délocaliser l'enseignement musical, qui nécessite des conditions particulières.

D'une manière générale, les parents élus auraient apprécié être consultés, ou associés à la préparation de la reprise (cf échanges épistolaires avec Mme François – Maire-adjoint).

Ce Conseil était pensé comme un retour d'expérience sur cette période inédite. Certaines conclusions ont pu en être tirées, afin d'améliorer le service pour la suite.

La place des outils numériques est centrale dans le fonctionnement de l'école. Une formation continue des enseignants à ce sujet est nécessaire, ainsi que la mise à niveau des outils numériques à disposition. L'utilisation d'un ENT répondrait aux problématiques posées par le travail à distance, la communication électronique et l'intégration des propositions de travail en ligne.

La communication avec les familles évolue. La mise en ligne d'informations et de ressources sur le site de l'école et l'utilisation raisonnée des mails est à prendre en compte à l'avenir.

Le protocole sanitaire a appris de nouveaux réflexes, et a mis en lumière la nécessité de mettre en place des pratiques pérennes, même en temps normal : organisation du lavage des mains (avec dispositifs adaptés pour s'essuyer), mise à disposition de masque dès qu'un enfant est malade, espacement des porte-manteaux (bénéfique au niveau de la pédiculose), etc

Pour finir, en guise de clin d'œil, chaque membre du Conseil a été invité à résumer cette période (confinement et reprise) en un mot : les voici :

Hallucinante, enrichissante, extraordinaire, compliquée, politique, adaptabilité, ensemble, inédite, débordée, enrichissante, tirillée, confuse, déstabilisante, stressante.

-Fin du Conseil à 19h30-

Prochain Conseil d'Ecole : mardi 23 juin de 18h à 20h